L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 18 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

REPARATIONS de Gazoline Stoves et chauffage. S'adresser par carte postale. P. V... 298 rue Royale. 18 nov—1f

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES.

DEMANDE—Servante, pour faire la cuisine et le ménage pour deux. S'adresser, 873 rue Carondelet, avant 10 heures du matin. 18 nov—1 f

ON demande—Une petite fille pour garder les enfants chez Sulpice, Toulouse et Royale. 18 nov—1f

DEMANDE—Fileurs et tisserands; aussi garçons et filles pour apprendre à filer et tisser. S'adresser Maginnis Cotton Mills, au coin des rues Constance et Calliope. 8 nov—2 sem

VENTES A L'ENCAN

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION. MARCHANDISES ET INSTALLATIONS —DE— The Lafargue Bros. Co., Ltd.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 41,007.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN, E. Curtis, Encanteur. Bureau, No 50 et 52 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., l'Honorable N. H. Rightor, juge daté du 9 novembre 1894, et à moi adressé, dans l'affaire de François Rougé vs. The Lafargue Bros. Co., Ltd., je procéderai à la vente, le JEUDI, 22 NOVEMBRE, commençant à 11 heures, au No 181 rue du Canal (près du Grand Opera). Un stock contenant en partie:

Gravures, croquis, acquarelles, photogravures, rossires en or et argent, ornements d'église, candélabres, lampes, livres divers et livres d'école français et anglais, papeterie, livres de prières, poupées jumeaux, fleurs artificielles, outillage pour la fabrication de poupées et de cadres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et installations de magasins.

Conditions—Comptant.
11 nov—11 13 18 21 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Walker & Zeller vs. Chas de Labretonne.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 26,401—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Hildreth, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, MERCREDI, 21 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Chas de Labretonne dans et pour l'association commerciale de la raison sociale de De Labretonne et Veitier dans le café au coin des rues Bourbon et Toulouse. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON, Constable.
8 nov—8 15 18 20 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Fredericka Hainciden, veuve de Gerhard H. Korster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,790—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Elisabeth Meyer, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
18 nov—18 22 27

Succession de Sophie Stengel, femme décédée de John Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,227—Division D—Attendu que John Hahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophie Stengel, femme décédée de John Hahn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17nov—17 21 26

Succession de Louis St-Herman, veuve de Jacques Dan'l St-Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 42,444.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par Henry William Crcast, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 nov—17 21 26

Succession de August Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,636—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frances V. Tarner, Veuve de August Bernau, et Theresa Voelkel, exécutrices testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 nov—16 20 25

A. N. Klein vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,040—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par George C. Bohne, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 nov—16 20 25

Succession d'Adolphe Ehret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,025—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 20 24

Succession de Jeremiah O'Keefe et Mme Catharine Delaney, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,240—Division B—Attendu que Michael J. O'Keefe a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Jeremiah O'Keefe et Mme Catharine Delaney, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 20 24

Interdiction de Geo B. Ittmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,372—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Ganucheau, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov—8 13 17

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,124—Division D—W. A. Brand & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—La pétition précitée considérée—Il est ordonné que les créanciers des biens par les dits W. A. Brand et Compagnie, et par les dits W. A. Brand et A. Ledoux, les membres individuels de la dite maison, soit et est par le présent ... ptée, il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens des dits membres soient suspendues; il est de plus ordonné que A. K. Amacker, soit et est par le présent nommé avocat pour représenter les créanciers absents des dits insolvables. Il est de plus ordonné qu'une réunion des dits créanciers des insolvables soit convoquée et tenue selon la loi, après les annonces et délais, pardevant Henri L. Gardner, Jr., notaire public, à son bureau, No 13 Passage Commercial, en cette ville Nouvelle-Orléans, Louisiane, le MERCREDI, 5 décembre 1894, commençant à 10 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1894
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge de cette Cour, Division E, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor Juge de la Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme, JAS. D. HANKIN, Député Greffier.
3 nov—3 18—déc 5

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché par le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers
28 oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage entre les Héritiers.

F. Samuels vs A. Samuels et als

No 43,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Remparts, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet.—MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 12 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Nos 228 et 230 rue Commune.

Un certain lot de terre, aussi avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet portant le numéro municipal 268, borné par les rues Commune, Dryades, (autrefois Philippa) Remparts, (autrefois Cirque) et Gravier; le dit lot de terre commence à une distance de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de l'angle du point d'intersection des rues Dryades et Commune ou à une distance de cent cinquante cinq pieds sept pouces et sept lignes de l'angle des rues Remparts et Commune et mesure trente huit pieds six pouces de face sur la rue Commune, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure américaine et d'après un plan et certificat de voyer faits par George DeArmas, député voyer de ville, en date du 24 novembre 1892, et annexés à un acte de correction et de rectification passé pardevant B. Rouen, notaire, le 28me jour de novembre 1892.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux corps de logis, à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, portant les numéros municipaux 228 et 230 rue Commune, retirée de la rue, ayant sur chaque côté cinq chambres au rez-de-chaussée, cinq chambres au premier étage et deux chambres dans les mansardes, cuves, hangar, gaz, water works, etc.

No 139 rue Bienville.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Bourgogne, Dauphine et Conti, mesurant trente pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent.

La dite résidence et améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages couverte en ardoises, No 139 rue Bienville, ayant au rez-de-chaussée deux grands salons avec foyer, portes à coulisse, quatre chambres à feu, corridor et galerie de face et dans le fond, et au troisième étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages couverte en ardoises en connection avec la maison principale et ayant au premier étage office, deux chambres, une ... lieux d'aisance, etc, et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisance et galerie, et au troisième étage trois chambres et g...n, porte pour voiture, cour en partie pavée en briques et en ciment, water works, gaz, jardin dans le fond, etc.

3° Trois actions du fonds capital de la New Orleans Insurance Association.

Conditions—Comptant; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 20 27—4 11 16 17 18 déc

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur —DANS LES— Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des Ursulines entre les rues Remparts et Bourgogne. Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue Union entre les rues Remparts et St-Claude. Une maison double à un étage.

Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue des Français entre les rues Moralès et St-Claude. Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue Bagatelle entre les rues Girod et Urquhart. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE.

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE MME VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEHEC.

No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 (anciens numéros) rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 octobre 1894, et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Bourgogne, Remparts et St-Philippe, et mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines par une profondeur de 60 pieds, borné sur un côté par la propriété de Mme Martin ou ses agents, et sur la gauche, par la propriété de M. Duverger ou ses agents. Etant la même propriété que la dite Veuve J. A. Lehec a acquise par achat, de François Ecrot par acte passé pardevant Joseph Lisbony, ancien notaire en cette ville, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en briques, à un étage, avec corridor en connexion, se divisant en deux corps de logis contenant ensemble six chambres, cuisine à deux étages, ayant 4 chambres, cuve, water-works, etc., etc., connu par le numéro municipal 138 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Urquhart, Girod, maintenant Villeré et Union, faisant partie du lot désigné par le No 262 de l'ilet No 28 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesure, au pied français 30 pieds de face à la rue Bagatelle maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lehec a acquise de François Ecrot par acte passé pardevant Joseph Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cuve, puits, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan lithographié annexé à un acte de vente par John Hewlett à A. Désarnant passé pardevant A. Abat, ancien notaire, le 22 novembre 1848, ilet borné par les rues Français, Bons-Enfants (maintenant St-Claude), Champs-Elysées et Moralès, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds, lesquels dits lots font partie de deux lots désignés par les numéros 94 et 95 de l'ilet No 18 sur un plan du nouveau Faubourg Marigny. Etant la même propriété que la dite veuve J. A. Lehec a acquise de Mlle Anastasie Désarnant par acte passé pardevant Joe. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857. Les améliorations consistent en une résidence double ayant ensemble 5 chambres, cuisine dans le fond avec 5 ou 5 chambres, lieux d'aisance, hangar, cuve, etc. Connus par les numéros municipaux (vieux numéros) 155 et 157 rue Français.

4° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances, situés dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Amour, maintenant Remparts, St-Claude et Française, faisant partie du lot désigné par le No 50 de l'ilet No 20 sur le plan du Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier de J. A. Pusio, du 9 décembre 1844, en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mesurant au pied américain, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond; étant la même propriété que feue Veuve J. A. Lehec a acquise de Mlle Anastasie Désarnant par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec six chambres, cuisine avec 4 chambres, water works, lieu d'aisance, cuve, etc., connu par le numéro municipal 79 vieux numéro, rue Union.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets d'acquéreur ou acquéreurs divisés en coupons représentant l'intérêt de la partie et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert de polices; 5 pour cent d'honoraires d'avocat et le pacte de non aliénando, et l'acquéreur ou acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de l'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent sur le montant de leur enchère, pour lier la vente.

Actes de ventes, pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1 7 14 21 28—déc 5

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Mary A. Sesland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,028—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Daniel A. Sesland, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 20 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix, améliorée, Dans le Deuxième District.

Succession de Jeremiah Higgins et de Maria Higgins, son épouse.

No 43,802—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, successeur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Maria Higgins, son épouse, Dossier No 43,802, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Rocheblave, Ste-Anne et Dorgenois, et désigné comme lot No 158 de l'ilet No 8 sur un plan par Chas A. De Armas, en date du 17 avril 1857, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 37 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du côté le plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° La moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent (consistant d'une vieille bâtisse en bois), situé dans le même district et ilet, comme le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'ilet 8, étant la moitié du dit lot situé le plus près de la rue Rocheblave et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant Geo C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 23 octobre 1894, dans la succession de Mme L. M. Latapie, Dossier No 43,777, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Madison, Dublin et Napoléon, désignés comme les lots 26, 27 et 28 de l'ilet 309; les dits lots se touchent et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune.—MARDI, le 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt, Dossier No 42,428, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville à Hurstville, et désignés comme les lots 4 et 5 de l'ilet No 47, d'après un plan dressé par B. Buisson voyer, en date du 17 mars 1837, borné par les rues Pitt, Eléonor, Prytanée et la ligne de Bloomingdale. Lot No 4 fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Eléonor. Lot No 5 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et environ la même profondeur de l'autre côté sur la ligne de Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo C Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard. Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernnuff.

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 15 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernnuff, Dossier No 42,530, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc. qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 106 (maintenant ilet No 184), borné par les rues Long, St-George et Jena et l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit ilet, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 21 mars 1836; les dits lots mesurent chacun au pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de son adjudication.
17 oct—17 23 30—nov 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement —POUR UNE— Scierie, Chantier de Bois, Laiterie. Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,

Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.

CES VASTES TERRES DE VALEUR,

Connues comme la "Propriété Mialocq,"

Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de péage du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialocq.

No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, près de la rue St-Charles.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jean Mialocq, Dossier No 40,990, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Tous les droits, titre, intérêt de la succession de Jean Mialocq en et à—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean, et désignés comme les lots Nos 1 et 2, sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, en date du 23 février 1848, et déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent, ensemble, mesure française, 175 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean, sur une profondeur de 405 pieds sur un chemin privé, courant en arrière du dit Bayou St-Jean, et de 500 pieds sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 10 pouces et 11 lignes en largeur sur la ligne du fond.

2° Quatorze lots de terre situés dans le même district et ilet, comme le ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les lots Nos 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant d'après le dit plan comme suit: le lot No 3, 90 pieds de face au bayou St-Jean sur 500 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 2, 560 pieds sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 7 à 19 se touchent et mesurent ensemble 1,175 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7; 545 pieds 10 pouces et 5 lignes sur les lignes divisant les lots Nos 19 et 20 et 1,175 pieds 11 pouces dans le fond.

Pour plus de renseignements voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues en sus du prix de l'adjudication; un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Ville-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des fournitures et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle; plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos, orgues de la campagne promptement exécutés.
29 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magasin et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 3 pouces, puis huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié ou plus comptant le reste, à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Dalbot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de Choix. Coin des rues Bienville et Dorgenois.

Succession de Mme Mary Kaveny.

No 43,857.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 27 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté le 19 octobre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Le magasin et résidence en briques à un étage, bien situé, coin Bienville et Dorgenois, ayant un large hangar de façade, magasin spacieux et 6 chambres, citerne, cour de derrière, etc. Le terrain formant le coin des rues Bienville et Dorgenois, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad, et mesurant 29 pieds, 8 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Dorgenois. A proximité de l'avenue Canal et du Marché Rocheblave, et dans un quartier bien habité.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jas. J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 25—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un Bon Rapport, Nos 421 et 421 1-2 Avenue Melpomène,

entre les rues Locust et Magnolia.

Dans l'affaire de Mary Ellen Williams, femme de James Scannell, vs Margaret F. Kelly, mineure.

No 42,271—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs et des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, rendu le 4 octobre 1894, et signé le 10 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le magnifique cottage double d'un bon rapport, Nos 421 et 421 1/2 avenue Melpomène ayant galerie de façade, huit chambres, auvents, citerne, cours de derrière, et corridors de côté. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Thalie et Locust, étant le tout, moins 31 pieds 9 pouces retiré sur le fond d'un lot désigné par le No 13 d'après un plan par Raisntum; le dit lot mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles, de 76 pieds, d'après un croquis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté le 31 mai 1870, sur lequel le dit lot est aussi désigné par le No 13. Dans un district populeux, faisant face à une avenue, à proximité des chemins de fer électrique Judah Hart et le "red car line," et régulièrement loué à raison de $240 par an.

Conditions—La moitié comptant, la balance du prix d'achat à un et deux ans, en billets, avec 8 pour cent d'intérêt par an garanti par lien du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Emplacement d'Affaires dans le Quatrième District.

Nos 22 et 22 1/2, 24 et 26 rue Félicité, entre les rues Rousseau et St-Thomas.

A L'ENCAN.

Dans l'Affaire de Sarah Donegan vs M. J. Donegan et als.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56, nouveau numéro 334 rue Carondelet—MERCREDI, 22 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 12 octobre 1894 et signé le 18 octobre 1894, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Rousseau (autrefois St-Amand), Ste-Marie et St-Thomas (autrefois Bellegarde), mesurant 62 pieds de face à la rue Félicité, 64 pieds dans le fond, sur environ 127 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Rousseau et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue St-Thomas.

Le dit lot ou portion de terre se composant de 27 pieds 9 pouces et 3 lignes de face sur la rue Félicité et toute la profondeur du lot No 2, tout le lot No 3 et la partie du fond du lot No 4, lesquels dits lots Nos 2, 3 et 4 sont ainsi désignés sur un plan par J. A. D'Hémécourt, le 31 décembre 1862, annexé à un acte de partage pardevant S. Magner, ancien notaire, le 12 février 1863, et mieux désigné sur un plan annexé à un acte d'achat pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 août 1879.

Les améliorations, sur la dite portion de terre, comprennent une bâtisse en bois d'un étage et demi, bien connue comme l'établissement de pompes funèbres du défunt Denis Donegan, aussi une résidence-cottage, contenant 4 chambres, 2 cabinets, cuisine, hangar, 2 citernes, etc., etc.

2° Un certain lot ou portion de terre, dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre A, sur un plan privé annexé à un acte de vente de Michael Skelly Jr. à Michael Skelly Sr. pardevant Jno. Bendernagel, ancien notaire, le 30 juin 1880, et mesurant 40 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité, 45 pieds 5 pouces 3 lignes dans le fond sur 127 pieds 10 pouces de profondeur et de face à la rue Rousseau, et 127 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté de la ligne opposée. La dite portion de terre est formée de tout le lot désigné par le No 1 par acte pardevant S. Magner, ancien notaire le 2 mai 1863 et une portion des lots 2 et 4, par acte pardevant le dit notaire ci-dessus le 7 septembre 1863.

Les améliorations sur ladite portion de terre consistent d'un cottage double connu comme les Nos 22 et 22 1/2 rue Félicité, il est retiré de la rue et il a une barrière en fer sur la façade et 4 chambres de chaque côté, etc., toujours loués par des locataires payants.

Conditions de la vente: Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent comptant du prix de leur achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, notaire.
20oct—20 21 28—nov 4 11 18 22

Bureau du Board de Liquidation de la Dette de la Ville.—Chambre 5, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1894.

Rachat du montant total des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de six pour cent.—Avis est par le présent donné que conformément à la Section No 1 de l'Acte No 58 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1882, la ville de la Nouvelle-Orléans rachètera le 1er janvier 1895 tous ses bons de six pour cent dont la date a été prolongée, émis d'après et par l'autorité dudit acte et numérotés comme suit:

$1,000 bons numérotés 1 à 5,985 inclusivement.
$500, bons numérotés 1 à 132 inclusivement.
$100, bons numérotés 1 à 101 inclusivement.
$50, bons numérotés 1 à 171 inclusivement.

Avis est aussi donné que tous les intérêts sur les dits bons cesseront sur et après cette date.

R. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE JR, Secrétaire.
15 sept—1er jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS BIEN SITUES —ET— PRODUCTIFS MAGASINS, RESIDENCES SIMPLES ET DOUBLES, —ET— Terrains Vacants dans le Premier District.

La Magnifique Pharmacie et Résidence, No 520 avenue Canal, coin de la rue Broad.

La Commode Résidence à deux Etages, Avec de Vastes Ecuries et Huit Terrains de Choix, Coin N.-E. de la rue Broad et de l'avenue Cleveland.

Le Cottage Double Productif, Nos 317 et 317 1/2 avenue Cleveland, près de la rue Broad.

La Jolie Résidence Simple, Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Les Désirables Cottages Doubles et Simples. Nos 29, 33 et 33 1/2 rue Broad, entre les rues Cleveland et Palmyre.

La Rangée de Résidences bien Situées, Coin N. E. des rues Broad et Banks,

—ET—

Terrains Vacant de Choix sur l'avenue Broad et la rue Palmyre.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Patrick Kane.

No 37,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 11 décembre 1894, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 5me jour de novembre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée les propriétés foncières de valeur ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le magasin et résidence simple bien bâti et désirablement situé coin du côté ouest de l'avenue Canal et de la rue Broad, contenant galerie devant et sur le côté, 5 chambres, hangar, citerne et une grande écurie en bois à 2 étages à l'arrière. Le terrain est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant Cleveland), Broad et Dorgenois, désigné par le No 1 sur un plan dressé par Roi sen Jenn, le 9 mai 1879, déposé au bureau de Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville, comme plan "O," lequel lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur cent trente six pieds trois pouces et trois lignes de profondeur et façade à la rue Broad, duquel lot il forme le coin. Située à la jonction des deux larges avenues solidement pavées, cette propriété est extrêmement désirable pour affaires et est un placement d'une certaine production.

2° La grande résidence en bois à deux étages, avec large écurie à 2 étages et huit lots de terre, coin des rues Broad et Cleveland, retirée du trottoir et contenant des galeries sur le devant, salle au-dessus et au-dessous, grand salon, salle à manger, cuisine, vaisselerie, chambre de domestiques et chambre à repasser au-dessous, sept chambres et octagon au-dessus, 4 grandes citernes, belle maison à deux étages pour voiture, avec deux chambres au-dessus, etc.

Les lots sont décrits comme suit, à savoir: Huit certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet, maintenant Cleveland, et White, désignés par les Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan esquissé par L. W. Brown, le 12 août 1886 et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire public, en cette ville le 4 octobre 1886, d'après lequel plan le dits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 15 30 pieds de face à la rue Broad, 130 pieds 8 pouces 8 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant de l'arrière des lots Nos 11, 12, 13 et 14, sur ledit plan, 131 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté du lot No 16 et 30 pieds de largeur dans le fond. Le lot No 16 mesure 31 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Broad sur 191 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No 15, et 191 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 31 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond. Le lot No 17 mesure 31 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Broad, sur 191 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 16 et 191 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 18 et l'arrière des lots Nos 21 et 22, et 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 18 mesure 30 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Broad sur 131 pieds 8 pouces et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 132 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 19 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Broad sur 132 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 18, et 132 pieds 6 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 20, et 30 pieds 5 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 20 forme le coin des rues Broad et Gasquet, maintenant Cleveland, et mesure 30 pieds et 5 pouces de face à la rue Broad sur 132 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 132 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, et 30 pieds et 5 pouces de largeur dans le fond; et les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, sur 91 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 20 pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue White, en commun avec les lots Nos 15 et 16 et les autres lots. A quelques yardes d'une ligne de chemin de fer électrique et du pavage en gravel de la rue du Canal, et faisant face à une large avenue cette spacieuse propriété offre une belle occasion pour des améliorations rémunératives.

3° Le cottage double en bois productif recouvert en ardoises Nos 317 et 317 1/2 rue Cleveland, anciennement Gasquet, près Broad, ayant 4 chambres, hangars, citernes, arrière cour et allée de côté à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet maintenant Cleveland Canal, Broad et Dorgenois, commençant à une distance d'à peu près soixante quinze pieds sept pouces du coin de la rue Gasquet maintenant Cleveland et Broad, mesurant à peu près quarante-trois pieds deux pouces trois lignes de face à la dite rue Cleveland (anciennement Gasquet) sur quatre-vingt-dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain ou portion de terre étant formé de l'arrière (1) d'un certain terrain ou portion de terre dans le dit ilet et étant la portion de façade de ce certain terrain, désigné par la lettre A sur un plan fait par A. de Armas, voyer, et annexé à un acte passé pardevant A. Her..., Jr, le 26 novembre 1877; le dit terrain ou portion de terre formant l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 60 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Gasquet, et (2) un autre terrain ou portion de terre dans le même ilet, étant la portion de façade du dit certain terrain, désigné par le No 11 sur un plan déposé comme plan "O." dans le bureau de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville: le dit terrain ou portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Broad sur 118 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un quartier choisi, près de la ligne de Chars Electriques de la rue Canal, et régulièrement occupée.

4° Le beau cottage double productif en bois, couvert en ardoises, Nos 49 et 49 1/2 rue Broad coin Palmyre, contenant quatre chambres, hangars, citernes et arrière cour à chaque logement.

Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Broad, Palmyre et Bank et allée Jane, désigné par le No 1, sur un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 10 janvier 1867, une copie duquel est annexée à un acte passé dans le bureau de Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, en date du 28 mars 1867, le dit terrain mesure 25 pieds de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de cent ... pieds neuf pouces, et 100 et ... pieds ... et sept lignes sur la ligne du lot numéro deux, le dit lot forme le coin des rues Broad et Palmyre. En bon état, faisant face à une avenue et à proximité de l'Avenue Canal, toujours en demande par de bons locataires.

5° Le cottage productif double en bois, Nos 33 et 33 1/2 rue Broad, et la propriété simple en bois, No 29 rue Broad. Le cottage double contient quatre chambres, citerne, hangar, à l'arrière, etc., à chaque location, et le cottage simple contient quatre chambres, auvent, citernes, etc. La terre est décrite comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre située dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Gasquet (maintenant Cleveland), Palmyre et White, laquelle dite portion de terre est divisée en deux lots désignés par les lettres Y et Z, sur un croquis part suivant annexé à un acte d'inventaire de la succession de James Bradley, fait pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, en date du 31 janvier 1881, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face [illegible] à proximité des chars électriques de l'Avenue Canal, et bien situés.

6° Le petit cottage simple en bois, No 105 rue Banks entre les rues Broad et Dorgenois, contenant trois chambres, hangar, citerne, grande entrée pour voiture et arrière cour. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le dit Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, maintenant avenue Tulane, Dorgenois, Banks et Broad, désigné comme lot No dix d'après un plan dressé par H. Mosibausen, ancien voyer, daté le 16 février 1845, déposé en l'étude de S. Philips, alors notaire en cette ville, et aussi une copie duquel faite par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, un notaire public en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Banks, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une jolie demeure tranquille, sur une large avenue à proximité des lignes électriques de la rue Commune et de l'avenue Canal.

7° Les jolies propriétés-cottages à plusieurs corps de logis, Nos 65, 67 et 67 1/2 et 69 Broad coin de la rue Banks. Le No 69 rue Broad est bâti à l'encoignure de la rue Banks et contient 4 chambres. Les Nos 65, 67 et 67 1/2 Broad sont une rangée de cottages en bois ayant 2 chambres chacun, etc. Les lots sont décrits comme suit: 1. Un certain lot de terre d'une forme triangulaire situé dans le dit Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks Broad, Palmyre et l'allée Jane à l'encoignure des rues Banks et Broad, et mesurant 32 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la première rue sur une profondeur de 88 pieds 2 pouces et 5 lignes de côté faisant face à la rue Broad et 93 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne opposée et étant désigné par la lettre A sur un croquis du voyer fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 18 juillet 1867. Et 2. Deux autres certains morceaux ou parcelles de terre situés dans les mêmes district et ilet que la propriété huitièmement décrite, désignées par les numéros dix et onze sur un plan dressé par le dit J. A. D'Hémécourt député voyer de la ville, le 10 de janvier 1867, une copie conforme de laquelle est annexée au dit acte passé dans le bureau du dit E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 28 de mars 1867. Les dites parcelles de terre mesurant comme suit, à savoir: le lot No 10, 11 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 26 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne du terrain No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 11, et 74 pieds 11 pouces sur une ligne oblique le séparant de la propriété, le lot A, ci-dessus premièrement décrite, et le lot No 11 mesurant 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Banks, 100 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne dudit lot No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10, et 18 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne le séparant dudit lot A, la propriété dudit décédé, lesdits lots Nos 10 et 11 étant aussi désignés par les mêmes numéros sur ledit croquis dudit voyer J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 18 juillet 1867. Un bon coin pour affaires commerciales et dans un voisinage prospère. Une belle occasion pour un homme entreprenant.

8° Le lot désirable pour bâtir, rue Broad, entre les rues Banks et Palmyre, désigné comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le dit Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et White, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 605. Le dit lot No 2 mesure 25 pieds de face à la rue Broad, sur 101 pieds de profondeur.

9° Le lot de choix pour bâtir, rue Palmyre, entre Broad et White désigné comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le dit Premier district de cette ville, dans le même district et ilet comme la propriété ci-devant huitièmement décrite, désigné comme lot No 28 dans le dit ilet No 605, et mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur.

Ces deux lots jolis sont bien situés pour bâtir, à proximité de bons chemins et des lignes de chars électriques, des marchés et des écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement. Les polices d'assurances devront être transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
10nov—10 11 18 25 déc 2 3 4 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SANS RESERVE.

LA PROPRIÉTÉ À DEUX ETAGES Et Magasin de Valeur, No 297 RUE ST-THOMAS,

Entre les rues St-Jacques et Félicité.

—Et le—

Cottage-Résidence DE CHOIX. No 38 RUE LAUREL.

Entre les rues St-André et Ste-Marie.

Mme Catherine Von Droskowsky et son époux vs Nicholas Vogelsanger et als.

No 43,687.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur, Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1894, à midi à la Bourse d'Encan et de Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 octobre 1894 et signé le 25 octobre 1894 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, daté 16 novembre 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages recouvert en ardoises, No 297 rue St-Thomas, entre St-James et Félicité, contenant un vaste magasin avec vitrine, trois chambres, large corridor, buanderie, hangar, deux citernes et large cour à l'arrière, et au premier salon et trois chambres. Le terrain est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Th. Bettinger, voyer, le 28 mai 1855 et mesure 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue St-Thomas, entre les rues St-James et Félicité, sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° La résidence de choix en bois à deux étages, No 38 rue Laurel entre St-André et Ste-Marie, contenant 6 chambres, cuisine détachée, citerne, grande cour à l'arrière etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Ste Marie, Laurel et Annunciation, formant partie du lot de terre désigné par le No 40 du dit ilet laquelle portion de terre mesure 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel sur 150 pieds de profondeur sur la ligne des lots 18, 19, 20, et 1 0 pieds ... pouces sur la ligne de l'autre portion du lot No 40.

Dans un quartier tranquille et à proximité d'églises, écoles et lignes de chemins de fer. Louée à raison de $72 par an.

Conditions—Comptant, 20 pour cent comptant du prix d'achat pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables Cottages Simples et Doubles dans le Sixième District.

RUES CONSTANCE et LAUREL

Entre Cadiz et Valence.

Les chars électriques passeront en face.

Quatre lignes de chars à deux ilets.

Près des Eglises, Marchés et Ecoles.

Succession de Mme Mary L. Nash.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 43,294.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, 12 décembre 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, No 43,294, daté et signé le 7 novembre 1894, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession ci-dessus désignée—

1° Le joli cottage en bois (couvert en ardoises) portant le No 846 rue Constance entre Cadiz et Valence, ilet rue Laurel, ayant six chambres, etc., cour de côté, retiré de la rue. Le lot mesure 30 pieds rue Constance sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et loué à $11 par mois.

2° Le tout et en particulier trois morceaux ou lots de terre, ensemble avec le joli cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant quatre chambres de chaque côté, hangar, etc. et portant les Nos 613 et 615 1/2 rue Laurel, entre Cadix et Valence, ilet rue Constance et comprenant le lot désigné par le numéro douze de l'ilet cent soixante-seize sur un plan fait par D. M. Brosnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 4 lignes plus ou moins et l'autre portion de la dite terre mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 158 pieds 8 pouces et 3 lignes plus ou moins et composé du lot désigné par le numéro onze et touche la portion du lot numéro six dans l'ilet cent-soixante-seize sur le dit plan de D. M. Brosnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884 et loué à $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de l'enchère, s'il y en a, doit être représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs garantis par privilèges de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et payables en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente; le dit acquéreur ou acquéreurs feront un dépôt avec les Encanteurs au moment de la vente, 10 pour cent du prix de leur enchère et devront assumer en sus du prix de leur enchère les taxes d'Etat et de ville de 1894. Les propriétés devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets hypothécaires, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection.

Les actes de vente pardevant R. Heidenhain, notaire, aux frais des acquéreurs.

Voir les plans à la Bourse.
11nov—11 14 21 28—déc—5 12

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu et des installations, etc. de ce restaurant bien connu (ancien) No 23 rue St-Charles.

André Camors vs Mme Annie Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 44,220.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 novembre 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux (ancien) No 23 rue St-Charles. Tout et partie l'ameublement, meubles, faïence et verrerie ustensiles de cuisine, vins, liqueurs, et autres propriétés dans les dits lieux, le tout constituant le contenu et les installations d'un restaurant de premier ordre.

Le tout d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 nov 11 15 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété bien située dans le Sixième District.

Leonard Naef versus Bernhard Meyer, syndic provisoire des créanciers de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 43,904—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Webster, Magazine, Constance et avenue Henry Clay, est désignée par les Nos 17 18 et 19, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, sous date du 22 mai 1867, et déposé au bureau de S. Magner, notaire dans cette ville, un croquis du dit plan, est annexé à un acte passé devant George C. Préot notaire daté le 3 mars 1888, par lequel Richard H. Hooper a acquis la dite propriété de John Klein et George H. Shotwell. Les dits lots se touchent et mesurent comme ci-après décrite, à savoir: Lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-un pieds 5 pouces et 2 lignes de face rue Webster, sur une profondeur de cent-dix pied entre lignes parallèles et lot No 19, mesurant trente-un pieds 5 pouces et 3 lignes rue Webster, commençant à un point 62 pieds 10 pouces et 6 lignes de distance de l'encoignure Webster et Magazine, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.

Acquis par John Henry de Richard H Hooper, acte pardevant Joseph D Taylor, notaire daté le 25 mai 1893. Titre enregistré au bureau de Transfert livre No 147, folio 257.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 nov—16 23 30—déc 7 14 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le No 845 rue Foucher.

Harry H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 43,962—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 6 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 377, borné par les rues Prytanée, Aline, Foucher et l'avenue St-Charles, la dite portion de terre est désignée par la lettre A sur un croquis d'arpentage annexé à l'acte mentionné ci-dessous passé devant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville le 22 juin 1880 et mesure d'après cela soixante cinq pieds de face à la rue Foucher, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt cinq pieds et est composée des lots numéros neuf et dix et de deux pieds quatre pouces du fond des lots cinq, six, sept et huit sur une esquisse d'arpentage faite par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville datée le 8 octobre 1872, annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27 août 1886.

Etant la même propriété acquise par le défendeur par achat de Bartolome Pico, d'après un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, dûment enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128, folio 397.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—1° Un montant comptant suffisant pour payer le billet pour lequel on opère la saisie, tiré par Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et endossé par lui, daté le 18 janvier 1893 et payable un an après date, pour la somme de $2 333.33 1/3, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant total dudit principal et intérêt, neuf ($9) piastres frais de greffier et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera les billets qui ne sont pas encore dûs et les obligations de l'hypothèque, à savoir. Un billet tiré par le dit Ambroise Smith défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893 et payable deux ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement. Un autre billet tiré par le dit Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893, et payable trois ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux; et au cas où le prix d'enchère sur la propriété, ce qui après la déduction des honoraires, frais et taxes comptant—moindre que le montant total de la réclamation du plaignant avec intérêt, ainsi que cela est mentionné ci-dessus, et des billets qui devront être assumés ainsi que ci-dessus alors l'acquéreur paiera la réclamation comptant du plaignant et assumera les billets non échus mentionnés ci-dessus—pro rata jusqu'au montant de son enchère.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail et droit d'occupation.

P. A. Voigt vs J. J. Loesch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,007.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 26 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les droits titres et intérêts du défendeur J. J. Loesch, sous un contrat de bail enregistré dans le livre des transferts 153, folio 2-6, le 28 mars 1894, par lequel F. Hirschwitz a loué à bail à J J Loesch pour boulangerie la maison connue comme No 88 rue Dauphine entre Conti et St Louis pour une période de 36 mois commençant le 1er août 1894 et se terminant le 31 juillet 1897, au taux de $37 par mois, payable mensuellement avec droit d'occupation, etc., et tous les autres droits et obligations y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 nov—15 19 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District.

P. Hollander & Co. versus James McGowan, Procès No 41,316.

Roskam Gerstley & Co. versus James McGowan, Procès No 41,317.

Charles Feahney versus James McGowan, Procès No 41,658.

Anheuser Busch Brewing Association versus James McGowan, Procès No 43,269.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus et de trois writs de fieri facias dans les seconde, troisième et quatrième affaires ci-dessus, respectivement—tous à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus mentionnées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 302, borné par les rues Commune, Bassin, Gasquet et Franklin, désigné comme lettre A, sur un plan de DeArmas en date du 28 juillet 1887 et mesurant trente-huit pieds onze pouces de face à la rue Bassin, cinquante deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade de cinquante huit pieds sept pouces sur l'Avenue Tulane ou Commune et soixante-six pieds neuf pouces sur la ligne opposée. Acquis au nom de Mary Meredith, épouse de James McGowan.

Saisi dans les affaires ci-dessus respectivement.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30 déc 7 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. Clausing et de Louisa Shaeffer, sa femme,

JEUDI, 29 NOVEMBRE.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet.—Le JEUDI, 29 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 18 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. Clausing et Louisa Shaeffer, sa femme, No 43,715 du dossier de ladite cour, je procéderai à la vente à l'enchère publique—

Trois et demi (3 1/2) certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés à Carrollton, maintenant le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 57 C, ancien numéro; les dits lots sont désignés par les numéros 16 17 18 et le demi lot par le numéro 19; lots 16, 17, 18 ont chacun 30 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur; la moitié du lot No 19 a 15 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, tous dans l'ilet borné par les rues Jackson, Mary, Pitts et Cinquième.

Conditions—Comptant.

Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais d'acquéreur.
21 oct—21—nov 4 18 à date

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à PARIS, possède à la fois les principes actifs de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, est souverain contre la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE, et toutes les MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le
VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ
REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA PHTHISIE PULMONAIRE

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21
Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

HYSTÉRIE ÉPILEPSIE CONVULSIONS
Guérison SOUVENT
Soulagement TOUJOURS
PAR L'EMPLOI DE LA
SOLUTION LAROYENNE
ANTI-NERVEUSE
Paris, Phie DUREL, 7, boul. Denain.
Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

PILULES PURGATIVES DU Dr GUILLIÉ
d'Extrait d'Elixir Tonique Antiglaireux du Dr Guillié
Préparées par le Docteur Paul GAGE Fils, Pharmacien de 1re Classe
PARIS — 9, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 9 — PARIS
PLUS DE TROIS QUARTS DE SIÈCLE DE SUCCÈS
ont démontré que l'ÉLIXIR DU Dr GUILLIÉ était le meilleur remède contre les maladies du FOIE, de la PEAU, le RHUMATISME, la GOUTTE, les FIEVRES EPIDEMIQUES, la GRIPPE ou INFLUENZA et toutes les maladies causées par la Bile et les Glaires.
LES PILULES D'EXTRAIT D'ÉLIXIR DE GUILLIÉ
contiennent sous un petit volume toutes les propriétés toni-purgatives de l'ELIXIR
Dépôt dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries.

Faites vous-même et très économiquement
VOTRE EAU MINÉRALE
analogue aux eaux naturelles
AVEC LES
COMPRIMÉS DE VICHY DE FÉDIT
sursaturés à l'eau des sources
Gde GRILLE, CÉLESTINS, HOPITAL, HAUTERIVE, St-YORRE, etc.
PARIS — 23, Avenue Victoria — PARIS
Dépositaire à la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété dans le Troisième District.

Henry Charnock vs L. Blumenthal & Cie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,972—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant désigné comme lot "D" et situé dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, mesurant dix neuf pieds cinq pouces de face à la rue Royale sur cent sept pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquis par L. Blumenthal, par acte passé pardevant A. Barnett notaire, daté le 27 juin 1876, titre enregistré au Bureau de Transfert, livre No 108, folio 534.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 nov—17 23 30—déc 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Troisième District.

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 2,473.—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 octobre 1894 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 5, borné par les rues Chartres, Royale, Pauline et Jeanne, et étant désignés comme lots numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 mars 1859 et déposé à l'étude de E. Bouny, notaire, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun, au pied américain, vingt-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Chartres, vingt-neuf pieds, quatre pouces et trois lignes en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales, lot No 8 formant le coin des rues Chartres et Jeanne.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27oct—27—nov 3 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété d'Eglise de valeur, formant le coin des rues Howard et Cypress, (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Julia et Freret).

Mutual Loan and Building Company versus la First African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,940.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 361, borné par les rues Howard, Cypress, Julia et Freret. La dite portion de terre formant le coin des rues Howard et Cypress, et mesure quatre vingt douze pieds de face à la rue Howard quatre vingt un pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles et face à la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26 nov 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété attrayante dans le Quatrième District.

Southern Building and Loan Association versus Mme F. E Noble et Mme C. S. Garbanatti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,029—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre connu par le No 1, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Félicité, Prytanée et l'avenue St-Charles, mesurant 30 pieds de face rue Ste-Marie, sur une profondeur de cent huit pieds six pouces et sept lignes sur le côté du lot No 3 et cent sept pieds neuf pouces et six lignes sur le côté du lot No 7.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30—déc 7 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RÉSIDENCE Seule, à deux étages, et Magasin; No 130 rue Perdido,

LOUÉE POUR $240 PAR AN.

Cette grande résidence en bois à deux étages, No 98 rue Liberté,

Louée pour plus de $300 par an.

CES PROPRIÉTÉS SONT SITUÉES DANS les meilleures localités du Premier District, se font toujours louées, près le Marché Poydras, et seulement à quelques minutes de marche du centre des affaires. Un des meilleurs placements offerts cette année.

Succession de Mme Margaret Walsh, veuve de Fréderic Weinmann.

No 43,748.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 11 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 2 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Franklin et Liberté et désigné par le numéro dix-sept, sur un plan, dressé par A. Hedin, ingénieur civil en date du 27 mai 1850 et déposé en l'étude de T. O. Stark, alors notaire en cette ville; le dit lot mesure vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces trois (3) lignes de face sur la dite rue Perdido, vingt-cinq (25) pieds quatre (4) pouces et cinq (5) lignes de largeur sur la ligne du fond, quatre-vingt-douze (92) pieds huit (8) pouces et deux (7) lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Franklin et quatre-vingt-dix-huit (98) pieds huit (8) pouces et quatre (4) lignes sur le côté de la rue Liberté. Les améliorations consistent d'un grand magasin au rez-de-chaussée avec quatre grandes chambres au premier étage de la principale bâtisse et de deux chambres dans le fond. Une grande entrée sur le côté pour véhicule avec grande cour et écurie pour quatre animaux et peut facilement être d'un rapport de $20 à $25 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, sur un plan dressé par Jos. Pilié, daté du 12 mai 1837, déposé en l'étude de L. Feraud, ancien notaire dans cette ville, lequel dit lot mesure vingt-huit (28) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Liberté sur cent six (106) pieds sept (7) pouces de profondeur et vingt-huit (28) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes dans le fond. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages en bois contenant deux grandes chambres en haut et en bas de chaque côté, deux bâtisses dans le fond contenant deux chambres, citernes et cour briquetée, et doit rapporter un loyer de $40 par mois.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas. Simeon, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 nov—4 6 11 18 25—2 4 9 11 déc

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Annie A. Begue. Deux Cottages à deux corps de logis, Nos 49 et 51 rue Villeré, Algers, 5me District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 (nouveau numéro) rue Commune—MARDI 4 décembre 1894, à midi à la nouvelle Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 30 octobre 1894, rendu par l'Hon. G. A. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Veuve Annie A. Begue, No 43,027 du Dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'encan:

Deux certains lots de terre désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 8, maintenant No 14, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District (Alger), bornés par les rues Villeré, Barthélemy, Seguin et Delaronde, lesquels lots mesurent chacun, au pied français, trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de cent dix huit pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, galeries, cuves, hangars, etc., et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, (le reste, s'il y en a) à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, privilège et lien de vendeur et les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de leur enchère sera requis au moment de l'adjudication; les taxes de l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 nov 4 13 20 27—déc 2 4